RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 05540
Numéro SIREN : 500 734 876
Nom ou dénomination : ABD CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2018 sous le numéro de dépôt B2018/008586

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *LYON*

Date : 11/04/2018

5016001

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/008586**
n°de gestion : **2007B05540**
n°SIREN : **500 734 876 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 11/04/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABD CONSEIL - Société à responsabilité limitée
53 rue Delandine 69002 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

5016001

8586

ABD CONSEIL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 4 000 Euros
Siège Social : 53 rue Delandine - 69002 LYON
R.C.S. LYON 500 734 876

Bilan au 30.09.2017



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 627	1 627		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	16 353	12 048	4 305	4 641
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 000		1 000	1 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	440		440	440
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**19 419**	**13 675**	**5 745**	**6 081**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	10 871		10 871	19 344
Autres créances	11 496		11 496	10 336
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	69 999		69 999	23 879
Charges constatées d'avance (3)	1 580		1 580	2 574
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**93 946**		**93 946**	**56 132**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**113 365**	**13 675**	**99 690**	**62 213**

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 000	4 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	400	400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	25 930	18 907
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**10 942**	**7 023**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**41 272**	**30 330**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	10 379	379
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 597	11 861
Dettes fiscales et sociales	41 443	19 643
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**58 418**	**31 883**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	99 690	[illegible]

(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	58 418	31 883
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	308 912	272 627
Chiffre d'affaires net	**308 912**	**272 627**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	517	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	8 164	3 484
Autres produits		
Total I	**317 593**	**276 111**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	77 937	78 761
Impôts, taxes et versements assimilés	11 938	9 223
Salaires et traitements	135 620	123 348
Charges sociales	77 314	55 616
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	671	676
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	9	10
Total II	**303 490**	**267 635**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	14 103	8 476
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	14 103	8 476

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 547	417
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**1 547**	**417**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 547	-417
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 614	1 036
Total des produits (I+III+V+VII)	**317 593**	**276 111**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**306 651**	**269 088**
BENEFICE OU PERTE	10 942	7 023

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier	*5 182*	*6 219*
- Redevances de crédit-bail immobilier		

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABD CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 99 690 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 10 942 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 921 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

ABD CONSEIL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 4 000 Euros
Siège Social : 53 rue Delandine - 69002 LYON
R.C.S. LYON 500 734 876

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 MARS 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le **bénéfice net comptable** de l'exercice s'élevant à **10.941,91 euros** en totalité au compte **« Autres réserves »**, compte qui s'élèverait ainsi à **36.872 euros**.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par l'associé présent.

Certifié conforme
La Gérance

